

Distr.  
GENERALE

A/CONF.157/20  
24 juin 1993

FRANCAIS  
Original : CHINOIS ET  
ANGLAIS

CONFERENCE MONDIALE SUR LES DROITS DE L'HOMME  
Vienne, 14-25 juin 1993  
Points 9, 10, 11 et 12 de l'ordre du jour

DEBAT GENERAL SUR LES PROGRES REALISES EN MATIERE DE DROITS DE L'HOMME  
DEPUIS L'ADOPTION DE LA DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME,  
AINSI QUE SUR LE RECENSEMENT DES OBSTACLES A DE NOUVEAUX PROGRES  
DANS CE DOMAINE ET LES MOYENS DE LES SURMONTER

EXAMEN DE LA RELATION ENTRE LE DEVELOPPEMENT, LA DEMOCRATIE ET LA JOUISSANCE  
UNIVERSELLE DE TOUS LES DROITS DE L'HOMME, COMPTE TENU DE L'INTERDEPENDANCE  
ET DE L'INDIVISIBILITE DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX, CULTURELS,  
CIVILS ET POLITIQUES

EXAMEN DES TENDANCES ACTUELLES ET DES NOUVEAUX OBSTACLES QUI S'OPPOSENT  
A LA PLEINE REALISATION DE TOUS LES DROITS DES HOMMES ET DES FEMMES,  
Y COMPRIS CEUX DES PERSONNES APPARTENANT A DES GROUPES VULNERABLES

RECOMMANDATIONS VISANT A : a) RENFORCER LA COOPERATION INTERNATIONALE  
EN MATIERE DE DROITS DE L'HOMME, CONFORMEMENT A LA CHARTE DES NATIONS UNIES  
ET AUX INSTRUMENTS INTERNATIONAUX RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME;  
b) ASSURER L'UNIVERSALITE, L'OBJECTIVITE ET LE CARACTERE NON SELECTIF  
DE L'EXAMEN DES QUESTIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME; c) AMELIORER  
L'EFFICACITE DES ACTIVITES ET MECANISMES DES NATIONS UNIES;  
d) ASSURER QUE SOIENT DISPONIBLES LES RESSOURCES FINANCIERES ET AUTRES  
NECESSAIRES AUX ACTIVITES DES NATIONS UNIES EN MATIERE DE DROITS DE L'HOMME

Lettre datée du 24 juin 1993, adressée au Président de  
la Conférence mondiale sur les droits de l'homme par  
le Chef adjoint de la délégation chinoise

La délégation chinoise a pris note de la lettre adressée par la délégation autrichienne à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, que vous avez fait distribuer à la demande de ladite délégation en tant que document de la Conférence sous la cote A/CONF.157/11 le 22 juin 1993. Il était indiqué dans la lettre que le Gouvernement autrichien avait invité le Dalaï-lama à se rendre à Vienne à l'occasion de l'ouverture de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme. A ce sujet, la délégation chinoise souhaite faire la déclaration ci-après :

La Conférence mondiale est la deuxième conférence de cette ampleur qui est consacrée aux droits de l'homme depuis la création de l'Organisation des Nations Unies. Le monde a placé en elle de grands espoirs, espérant qu'elle pourrait contribuer à la promotion des activités en matière de droits de l'homme. L'objectif de la Conférence est de renforcer la coopération internationale en vue de la réalisation de tous les droits de l'homme. Le Dalaï-lama n'est pas une simple personnalité religieuse, il est aussi un exilé politique qui s'est engagé dans des activités ayant divisé la Chine depuis des années. Il a agi dans le but de saper l'unité d'un Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies. Il s'efforce de rétablir l'état de servitude qui existait dans le passé au Tibet et qui a été depuis longtemps aboli. Ses activités sont contraires aux objectifs de la Conférence mondiale. Le Gouvernement autrichien aurait dû s'abstenir d'inviter le Dalaï-lama à participer à toute activité officielle. En particulier, il aurait dû s'abstenir de l'autoriser à participer aux activités prévues dans le cadre de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, cette décision allant à l'encontre des principes et des objectifs de la Charte des Nations Unies et ne tenant nullement compte de l'opposition manifestée et des avertissements formulés par la Chine et par l'Organisation des Nations Unies.

Alors que la Conférence mondiale touche à sa fin, la partie autrichienne a décidé de soulever de nouveau la question du Dalaï-lama. La délégation chinoise ne peut qu'exprimer son vif désaccord face à cette décision.

La délégation chinoise demande que la présente lettre soit distribuée en tant que document officiel de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, au titre des points 9, 10, 11 et 12 de l'ordre du jour.

Le Chef adjoint de la délégation chinoise  
(Signé) : Jin Yongjian